



D'Accra à Séoul, la voie vers l'efficacité du développement – La contribution des organisations de la société civile (OSC) comme acteurs de plein droit du développement

Henri Valot, CIVICUS

Présenté aux Journées portugaises du Développement
Lisbonne, Avril 2009

Le titre original de cette communication – donné par les organisateurs des Journées portugaises du Développement 2009 (Avril 2009, Lisbonne) – était « L'efficacité du développement et les difficultés pour les organisations de la société civile (OSC) », ce qui ne paraissait pas très positif. Selon ce titre, les OSC seraient mises à mal par le débat contemporain sur l'efficacité du développement... De fait, les OSC rencontrent d'innombrables difficultés tant externes, qu'internes ; mais elles mettent la notion complexe d'efficacité du développement au cœur de leur engagement dans le dialogue international sur l'efficacité de l'aide et ce faisant interrogent l'ensemble de l'architecture de l'aide.

Toutefois, le paysage qui nous entoure est sombre à bien des égards : nous mesurons l'impact de la récession mondiale sur le développement ; et nous entendons par ailleurs de plus en plus de voix, notamment en Afrique, condamnant l'aide internationale et ses effets.

Nous allons cependant ici chercher à raconter une histoire positive : celle de l'engagement constructif et couronné de succès des OSC dans le dialogue international sur l'efficacité de l'aide. Silencieuses à Paris en 2005, les OSC ont été présentes et prolixes en 2008 à Accra, où elles ont été reconnues comme acteurs du développement à part entière. Accra a également donné naissance à un important processus, appelé le « Forum sur l'efficacité du développement des OSC » qui façonnera largement la contribution des OSC aux préparations du prochain Forum de Haut Niveau 4 de l'OCDE, qui aura lieu à la fin 2011, à Séoul (Corée du Sud).

Nous avons dès lors renommé cette communication : « D'Accra à Séoul, la voie vers l'efficacité du développement – La contribution des organisations de la société civile (OSC) comme acteurs de plein droit du développement ». Cette communication abordera cinq thèmes majeurs :

1. Une aide morte ?
2. L'efficacité du développement
3. De Paris à Accra : les OSC reconnues comme acteurs du développement
4. Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC
5. La contribution des OSC aux préparations du 4^{ème} Forum de Haut Niveau de l'OCDE

1. Une aide morte ?

Dans l'ouvrage « Dead Aid »¹, Dambisa Moyo décrit l'état des politiques de développement dans l'Afrique contemporaine et s'attaque à ce qu'elle appelle « un des grands mythes de notre époque » : celui selon lequel les milliards de dollars envoyés des pays riches vers les pays africains en développement auraient aidé à réduire la pauvreté et à produire de la croissance. Au contraire, selon Moyo, la pauvreté a continué à croître, les taux de croissance ont régulièrement décliné et des millions de personnes continuent à souffrir. Moyo établit alors un contraste radical entre les pays africains qui ont rejeté l'aide et qui ont prospéré et les autres qui sont devenus dépendants de l'aide et ont vu leur niveau de pauvreté s'accroître. Moyo montre comment l'aide a enfermé ces pays en développement dans un cercle vicieux de dépendance, corruption, distorsion du marché et pauvreté croissante, les laissant sans rien d'autre que le « besoin » de plus d'aide.

L'économiste ghanéen Charles Abugre soutenait de façon similaire dans un article intitulé « Un bateau qui coule : le rôle de la dette, de l'aide et du commerce »², que « *les problèmes de l'aide tiennent à ses objectifs, sa gouvernance et son impact sur la psychologie et la responsabilité des gouvernements et de l'élite* ». Pour Abugre, « *l'impact le plus débilant de l'aide au développement est ce qu'elle provoque dans la mentalité de l'élite africaine et dans les processus de démocratisation et de gouvernance responsable. Les gouvernements ont créé le mythe que leurs économies ne peuvent survivre sans l'aide. En réalité, c'est les gouvernements et leurs systèmes clientélistes qui les maintiennent qui seraient menacés sans la machinerie de l'aide* »

Et il ajoute : « *Parfois, nous, société civile, contribuons inconsciemment à l'érosion de la souveraineté et de l'estime de soi. C'est en particulier vrai lorsque nous sommes confrontés aux problèmes de violation de droits humains et de corruption. Nous cachons notre incapacité à nous engager effectivement dans les processus domestiques de gouvernance et demandons ou acceptons « les conditionnalités de gouvernance » (des donateurs), par laquelle l'aide et la remise de dette deviennent conditionnelles à un progrès dans ces questions* ».

Abugre conclut son article par des recommandations. Il propose de :

- Soutenir les efforts des partenaires du Nord pour faire que leurs gouvernements remplissent leurs obligations dans le contrat mondial, mais chercher également à en réduire l'importance dans le plan d'action africain ;
- Soutenir l'établissement d'un Fonds de Partenariat pour soutenir l'Union Africaine à gérer les questions de gouvernance ;
- Augmenter l'intérêt et l'engagement des OSC nationales dans les processus budgétaires ; lutter contre la corruption et diriger les budgets vers la délivrance de services publics ;
- S'opposer à l'influence des donateurs dans la gestion du budget national et proposer une surveillance parlementaire, transparente et inclusive de la société civile.

Si ces actions sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'aide et réduire ses effets les plus négatifs, ils ne suffiront cependant à répondre au problème de déficit des ressources. Ainsi, les OSC considèrent l'aide publique comme un aspect de la question du financement du développement; les autres étant l'annulation de la dette injuste et impossible à honorer et le respect de l'engagement pris en 1970 par les pays riches de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement.

« Aide morte » peut-être, cette aide cependant existe. Elle est pour certains un bien public, pour d'autres réparation historique, pour d'autres encore impératif de sécurité. Nous soutenons ainsi que sa seule et véritable mesure devrait être la réalité de processus de développement démocratique, dans les pays bénéficiaires, fondée sur les droits humains, la justice sociale et la protection de l'environnement. Ainsi, contre la notion étroite d'efficacité de l'aide, les OSC font un plaidoyer pour celle d'efficacité du développement.

2. Efficacité du développement

¹ <http://www.dambisamoyo.com/>

² Charles Abugre, <http://www.pambazuka.org/en/category/comment/31754>, 2006

Que voulons-nous réellement dire par « efficacité du développement » ? CONCORD a récemment proposé une définition : « L'efficacité du développement est l'impact de l'aide et des actions des acteurs du développement dans l'amélioration des vies des plus pauvres et marginalisés. Il promeut un changement durable qui répond aux causes premières autant qu'aux symptômes de la pauvreté, de l'inégalité et de la marginalisation. Les objectifs de l'efficacité du développement sont centrés sur la réalisation des droits humains et du développement durable ».

Les OSC promeuvent un approfondissement de l'agenda de l'efficacité de l'aide, afin qu'il prenne en compte les questions et préoccupations de toutes les parties prenantes dans les processus de développement. Rakesh Rajani le présente dans des mots simples et lumineux :

Avec toute l'attention que la Déclaration de Paris a reçue, il est facile de perdre de vue un point simple mais essentiel : le but de l'efficacité de l'aide n'est pas l'efficacité de l'aide, mais des familles échappant à la pauvreté et des citoyens réalisant des changements concrets dans leur vie. Paris et Accra ne sont que de la plomberie, la raison de tout cela est l'eau et la soif apaisée. Le problème avec les donateurs et les gouvernements est qu'il semble qu'ils aient perdu de vue la raison de l'aide ; ainsi un temps infini est utilisé pour édifier des stratégies d'assistance et des matrices de performance qui mesurent l'harmonisation de l'aide ou les pourcentages donnés à l'appui budgétaire, comme si tout cela était des objectifs de développement.

Nous savons de notre propre expérience, des faits établis d'une paupérisation chronique, de millions d'illettrés, de mères mourant en couches et des inégalités toujours croissantes que le marché de l'aide ne marche pas. Les responsabilités sont partagées par nous tous, gouvernements, donateurs et organisations de la société civile tout autant, et il m'arrive de penser que les organisations de la société civile sont les moins efficaces de tous. Alors si je me réjouis de cette attention donnée à l'efficacité de l'aide, c'est qu'elle manifeste une reconnaissance implicite que les choses ne vont pas bien et qu'il nous faut les remettre sur pied³.

L'efficacité du développement est un but et un processus : c'est la vision d'un processus multipartenaire de réforme de l'architecture de l'aide, c'est la reconnaissance de tous les acteurs du développement et le soutien à un environnement favorable à tous ces acteurs, notamment à des organisations de la société civile indépendantes et aux organisations de femmes.

3. De Paris à Accra : les OSC reconnues comme acteurs du développement

Défis pour la société civile

Le terme « société civile » recouvre d'innombrables groupes, mouvements ou organisations, qui vont du très petit groupe informel au très grand groupe fortement structuré. Les organisations de la société civile sont l'incarnation des droits de réunion, d'association libre et de parole, au cœur de la Déclaration Universelle des Droits Humains. Les OSC soutiennent la défense par les personnes des droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels. Elles et leurs affiliés sont autonomes, défendent des causes ou accomplissent un service social et partagent une même identité : une solidarité sociale avec les personnes qu'elles servent ou représentent.

La société civile fait face à de nombreux défis aux niveaux local, national et international. Certains sont externes, beaucoup sont internes⁴ :

- Les menaces actuelles sur les organisations de la société civile mettent en danger le principe de l'action citoyenne et la sécurité de la société civile dans le monde entier. Ces menaces se sont accentuées dans le cadre des mesures anti-terroristes, même si la plupart des gouvernements ont ratifié les conventions sur les droits humains qui garantissent la liberté d'expression, d'association et de réunion. La société civile doit se réaffirmer en tant que force de changement, de dialogue et de contestation en promouvant la démocratie participative.

³ <http://ipsterraviva.net/tv/accra2008/>

⁴ Cf. CIVICUS : Objectifs stratégiques 2008 – 2012, section II, avril 2008 : <http://www.civicus.org/strategy>

- Mobiliser plus de ressources pour la société civile : dans toutes les parties du monde, le financement des OSC est inadapté aux besoins croissants de la société civile et ceci peut avoir des effets négatifs sur son indépendance, sa légitimité et son autonomie. C'est en particulier le cas des OSC du Sud. La dépendance où elles sont des fonds venant du Nord peut être un facteur de grande vulnérabilité et perpétuer des relations de pouvoir inégalitaires.
- Nouer le dialogue avec l'Etat et avec le marché : dans la mesure où le pouvoir des gouvernements est toujours omniprésent et où celui des firmes s'accroît, l'Etat et le marché vont continuer à dominer et à modeler le développement économique et social. Ces mêmes forces sont cruciales pour l'essor de la société civile ou pour son démantèlement.
- Renforcer les infrastructures de la société civile mondiale : alors que ces dernières années les sociétés civiles se sont dotées d'infrastructures au niveau national, celles-ci sont dans une large mesure inexistantes au niveau mondial.

Et les défis proprement internes :

- Renforcer la responsabilité et la transparence des OSC : les demandes aux OSC d'apporter plus d'attention à leur légitimité, leur transparence et leur responsabilité ne peuvent être ignorées. Le récent développement du rôle de la société civile a augmenté les attentes et les fragilités. La société civile doit anticiper en créant et en appliquant des dispositifs crédibles et effectifs garantissant que les organisations qui se réclament de la société civile sont légitimes, transparentes et responsables.
- Améliorer la participation démocratique parmi les OSC : il faut ouvrir un espace de débat et de discussion au sein du secteur de la société civile et entre ses différents niveaux – des organisations locales aux grandes organisations internationales. De nombreux acteurs de la société civile se disent inquiets des dangers réels ou supposés d'un élitisme croissant dans les rangs des OSC.
- Approfondir l'argumentation dans les plaidoyers politiques : toute protestation repose nécessairement sur l'indignation morale, mais dans la mesure où les OSC ont de plus en plus de poids sur les politiques et les pratiques, il faut faire en sorte que leur plaidoyer politique repose sur une argumentation crédible et solide et qu'elles puissent opposer des faits et des analyses à ceux qui les critiquent et aux groupes d'intérêts visés.
- Créer des alliances et les faire fonctionner : les défis auxquels sont confrontés la société civile en ce moment, et ceux auxquels elle sera confrontée dans les prochaines années, dépassent de loin les capacités individuelles des OSC, pourtant en nombre pléthorique, œuvrant au niveau local, national ou international. Elles doivent donc mettre leurs ressources en commun, s'unir par le moyen d'alliances et coalitions.
- Mobiliser l'action populaire : certaines OSC ont plus de compétences que d'autres pour influencer, grâce à leur plaidoyer ou à leurs études, sur les termes du débat concernant les politiques publiques, ou à attirer l'attention des médias lors de démonstrations de masse. Cependant, ces processus ne sont pas toujours inclusifs et ils ne se traduisent pas toujours par une action durable. La société civile doit plus tenir compte et mieux tirer parti du pouvoir potentiel des individus.
- Communiquer efficacement : les organisations de la société civile doivent être plus inclusives et plus réactives en allant vers les groupes de terrain, les groupes de citoyens et les groupes communautaires et en les incitant à mieux communiquer avec le grand public et avec les médias.

Les OSC comme acteurs de plein droit du développement

Les OSC sont des acteurs de plein droit du développement, distincts des donateurs et des gouvernements, et ceci ne tient pas seulement à leur rôle, établi et reconnu, dans l'architecture de l'aide. Mais ce rôle n'est pas de représenter l'ensemble de la société et elles n'y prétendent pas. Le

moteur de l'action des OSC en matière de développement est la solidarité sociale. Elles soutiennent les personnes dans l'expression de leurs aspirations et aident à améliorer les conditions des divers groupes appauvris et marginalisés de la société. En cela, les OSC sont des « constructeurs de ponts ». Elles sont une marque essentielle de la démocratie, cherchant à développer l'action organisée des personnes pour l'intérêt public et le changement social. Les OSC ont pour responsabilité première l'autonomisation. Les milliers d'OSC dans la coopération pour le développement prennent en charge (et parfois au sein d'une même organisation) :

- La mobilisation des communautés de base, des plus pauvres et marginalisés pour faire valoir leurs droits
- La surveillance des politiques et pratiques des gouvernements et la demande de comptes aux agences nationales et internationales de développement par le moyen d'un savoir local, du plaidoyer et de programmes alternatifs ;
- La réalisation effective de programmes de développement innovateurs ;
- La création de coalitions et de réseaux de la société civile aux fins d'une meilleure coordination et impact
- La mobilisation de fonds et de ressources humaines dans le cadre d'un partenariat Nord/Sud. Les OSC du Nord jouent un rôle d'intermédiation important entre les citoyens du Nord et les OSC et les citoyens des pays en développement. Cette intermédiation inclut :
 - Des transferts importants de ressources (de donateurs officiels et de donateurs privés) lorsque les OSC sont donatrices. Il n'y a pas de comptabilité précise de la contribution des OSC du Nord aux flux de l'aide au développement, mais elle est souvent estimée à 40 milliards de \$⁵. Les OSC du Nord et du Sud sont également des importants bénéficiaires de l'aide, pour la mise en œuvre de leurs propres projets, et en tant que partenaires de projets multilatéraux ou bilatéraux. Bien entendu, s'assurer que ces ressources sont bien utilisées –c'est ce que nous appellerions l'efficacité de l'aide aux OSC-, est une question essentielle.
 - Le renforcement des capacités des partenaires des OSC du Sud (parfois directement au sein des communautés)
 - La facilitation d'un dialogue politique, d'un plaidoyer et d'une mobilisation citoyenne Nord/Sud dans les domaines de la justice social et économique
 - L'engagement des citoyens du Nord dans des programmes d'éducation ou dans des chantiers de développement ?

Les OSC comme acteurs du développement ont ainsi un impact important dans :

- L'ouverture d'un espace politique pour de nouveaux acteurs, notamment les OSC du Nord et du Sud⁶
- L'industrie du développement
- La responsabilité des donateurs et des pays bénéficiaires

De Paris à Accra

La Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide est le résultat de dix ans de discussion des donateurs sur la qualité de l'aide. Son origine peut être trouvée dans la diminution du flux de l'aide et dans la désillusion croissante des donateurs sur l'impact de l'aide dans les années 90. La Déclaration a été adoptée en mars 2005 à Paris lors de la Conférence de Haut Niveau organisée par le Comité d'aide au développement (CAD⁷) de l'OCDE. La Déclaration de Paris est généralement présentée par les donateurs comme un accord international sans précédent conclu entre donateurs et bénéficiaires de l'APD. « L'objectif principal de ce texte est de réformer les modalités d'acheminement et de gestion de l'aide pour augmenter son efficacité, notamment en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités, de consolidation de la croissance, de renforcement des capacités et de progression vers les OMD »⁸.

⁵ L'Aide Publique au Développement (APD) est d'environ de 100 milliards de \$ annuels (chiffres depuis 2007 de l'OCDE). Les OSC mettraient en œuvre entre 20 et 25 milliards de \$ de cette APD ; le restant du budget des OSC viendrait de contributions privées.

⁶ Voir à ce propos la « Diplomatie Non-Gouvernementale » in: <http://www.ongngo.org/>

⁷ http://www.oecd.org/about/0,3347,fr_2649_33721_1_1_1_1_1_1,00.html

⁸ Cette déclaration repose sur 5 principes :

- **Appropriation** : Les pays bénéficiaires de l'APD exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement.

La Déclaration de Paris implique que ses principes et objectifs soient applicables à tous les acteurs du développement au niveau pays, dont les organisations de la société civile. Néanmoins, à ce jour, l'agenda de l'efficacité de l'aide est largement centré comme le montrent les cibles de la Déclaration, sur la nécessité de réformes institutionnelles tant par les donateurs que les gouvernements des pays en développement⁹. Si les OSC ont accueilli favorablement plusieurs aspects de la Déclaration de Paris, elles ont toutefois affirmé sans relâche que la Déclaration ne dit rien sur des questions essentielles, telles que : une efficacité de l'aide pour quel objectif, pour qui et mesurée par qui ? Quelle proportion de l'aide atteint effectivement les plus pauvres et leur permet d'affronter leurs propres problèmes ? La Déclaration de Paris dessine les contours d'un agenda inachevé et par trop étroit. Elle ignore le rôle des citoyens et des OSC comme acteurs du développement de plein droit, qui ont une longue histoire d'organisation d'initiatives économiques, sociales et politiques avec et au nom des plus pauvres.

L'engagement des OSC lors de la préparation du Forum d'Accra

A la fin 2006, des réseaux d'OSC du monde entier ont engagé un dialogue avec le Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide du CAD-OCDE, la Direction de la Coopération pour le Développement (DCD) de l'OCDE, les donateurs, les gouvernements des pays en développement, les organisations multilatérales (PNUD, Union Européenne), etc. dans le but d'influer sur le discours et les résultats du Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide d'Accra, en septembre 2008. Pour ce faire, les OSC ont formé un Groupe International de Pilotage (« ISG » en anglais), composé de nombreux réseaux d'OSC et d'ONG internationales, du Nord comme du Sud. L'ISG a créé alors la plateforme Better Aid¹⁰, soutenue par des centaines d'OSC, afin d'approfondir les ambitions du Forum de Haut Niveau et d'insister sur les questions critiques de la réforme de l'aide¹¹.

L'engagement des OSC a pris plusieurs formes : le lobbying direct auprès du Groupe de Travail, des donateurs et des gouvernements ; un engagement multi-partenarial avec le Forum de Haut Niveau par la participation au Groupe Consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide¹² et de multiples consultations avec les OSC¹³. La plateforme Better Aid a organisé un Forum parallèle à Accra juste avant le Forum de Haut Niveau, auquel ont participé plus de 800 personnes. Enfin, 80 représentants d'OSC ont été délégués de plein droit au Forum.

Les OSC engagées dans le débat sur l'efficacité de l'aide proposaient des changements dans quatre domaines pour que les ressources de l'aide au développement aient un réel impact sur la pauvreté :

- La compréhension que le rôle de la société civile en tant qu'acteur du développement est intimement liée aux efforts des plus pauvres et marginalisés à faire valoir leurs droits
- L'alignement des approches des donateurs à des modalités plus complexes d'aide aux plus pauvres

-
- **Alignement** : Les donateurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays bénéficiaires de l'APD. Dans la continuité du principe d'appropriation, l'alignement suggère que les pays bénéficiaires soient les véritables acteurs de leur développement
 - **Harmonisation** : Les programmes des donateurs sont mieux harmonisés et plus transparents, et permettent une plus grande efficacité collective. Il s'agit ici de réduire la complexité des procédures d'octroi et de gestion de l'APD grâce à une convergence à la source.
 - **Gestion axée sur les résultats** : Gérer les ressources et améliorer le processus de décision en vue d'obtenir des résultats. Cette méthode de contrôle de l'efficacité du processus grâce à l'identification d'un certain nombre d'indicateurs (12 indicateurs figurent dans la Déclaration de Paris) permet d'élaborer des cadres d'évaluation de manière à rendre compte de la progression des stratégies nationales et sectorielles de développement;
 - **Responsabilité mutuelle** : Les donateurs et les pays bénéficiaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement. Ce dernier principe entend concrétiser un lien réel de partenariat entre les deux acteurs du développement identifiés par la Déclaration de Paris, soit les bailleurs de fonds et les pays bénéficiaires.
http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/Efficacite_1/pid/1680.

9 Il faut noter en outre que si un certain nombre d'OSC, notamment le réseau « Réalité de l'Aide » et le CCIC, figurent dans la liste des signataires comme « OSC participatives », elles n'ont jamais signé, ni accepté formellement la Déclaration. Les OSC présentes à Paris ont présenté des commentaires critiques sur un certain nombre de questions. De même, les représentants des pays en développement ont aussi émis des remarques critiques. La Déclaration enfin a été présentée par le CAD comme une expression du consensus lors du Forum, mais n'a jamais été présentée au vote ou à l'approbation.

¹⁰ <http://www.betteraid.org/>

¹¹ http://www.betteraid.org/downloads/FINAL%20CSO%20position%20paper%20for%20the%20Accra%20HLF_French.pdf

¹² http://www.ccic.ca/f/002/aid.shtml#ag_cso

¹³ Voir également : Comment les organisations des droits des femmes se sont-elles mobilisées et ont-elles participé aux deux grands processus à l'échelle mondiale qui peuvent avoir une influence déterminante sur la façon dont l'aide est acheminée vers les populations pauvres? par Kathambi Kinoti - <http://www.awid.org/fre/Enjeux-et-Analyses/Library/Entre-Accra-et-Doha>

La participation des OSC a été couronnée de succès. La forme du dialogue, telle que menée par le Groupe consultatif et l'ISG, est remarquable et pourrait servir de modèle. Mais les OSC n'ont guère présenté de résultats sur leur propre efficacité, qui doit encore être développée. Je pense que nous attendions tous un meilleur engagement des OSC en ce qui concerne leur propre efficacité. Les OSC ont une grande qualité : elles sont ouvertes et transparentes, mais nous avons senti que les OSC n'étaient pas prêtes à accepter les critiques et à s'attaquer à leur propre efficacité. Pourtant, c'est une question stratégique pour le futur : les OSC doivent accoucher de mécanismes propres de régulation (Tomas Brundin, Ministère des Affaires Etrangères, Suède)¹⁷.

Ou encore, par Roselynn Musa, représentante de la société civile :

Les OSC ont très bien joué. Les OSC exigent une meilleure transparence de la part des donateurs mais il est des situations où nous pouvons douter que leur comportement est en accord avec les valeurs qu'elles prônent. Les OSC gagneraient en crédibilité si elles peuvent prouver qu'elles sont légitimes, qu'elles sont représentatives, qu'elles savent enfin s'accorder sur une plate-forme commune en ne cachant pas pour autant les différences de perspectives. Cela serait mieux que de prétendre à l'unanimité. Les OSC ne devraient pas avoir peur d'afficher leurs différences et divergences internes. Et elles devraient aussi penser à ne pas toujours présenter les mêmes, cette jet set internationale de la société civile (Roselynn Musa, FEMNET)¹⁸.

4. Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC

La Déclaration de Paris doit-elle s'appliquer aux OSC ?

Donateurs et gouvernements ont parfois déclaré que les cinq principes de la Déclaration de Paris devaient s'appliquer aux OSC afin d'améliorer l'efficacité de leur aide. Les OSC ont répondu que ces principes, négociés exclusivement dans le cadre des relations entre donateurs et gouvernements peuvent être pertinents, mais ne sauraient être appliqués directement au rôle distinct des OSC comme acteurs du développement.

L'applicabilité à l'efficacité de l'aide des OSC des principes de la Déclaration de Paris a fait l'objet de nombreuses discussions pendant les consultations de 2007. Il a été affirmé que ces principes pouvaient de fait être utilisés dans le cadre des relations entre OSC et des OSC avec leurs membres. L'appropriation, par exemple, est un principe important de la relation entre les OSC du Nord et celles du Sud, mais son application doit prendre en compte l'ensemble des rôles des OSC du Nord comme du Sud, non pas se limiter à une relation de donateur/bénéficiaire¹⁹. Étant donné l'importance du concept d'appropriation démocratique tel que promu par l'ensemble des OSC²⁰, on s'est beaucoup interrogé sur l'application des principes d'alignement et d'harmonisation aux OSC., Les OSC ont unanimement rejeté la proposition selon laquelle leur efficacité serait accrue par un alignement aveugle avec les stratégies de développement du pays ou du gouvernement. L'harmonisation enfin

¹⁷ Idem

¹⁸ Idem

¹⁹ Selon Anne-Sophie Gindroz (Helvétas-Mali), « les OSC du Nord doivent s'interroger sur leur façon de travailler avec les OSC du Sud, et cela passe par la conception d'outils de collaboration, l'appui à l'auto-détermination, sans compétition et sans jamais remplacer les capacités locales de plaidoyer pour être dans l'accompagnement et non dans la substitution ». Entrevues des acteurs de l'AAA, CIVICUS/CCIC/IBON, octobre 2008. A paraître

²⁰ Par appropriation par le pays des programmes de développement, on doit entendre prise en charge démocratique et non simplement prise en charge par le gouvernement. La prise en charge démocratique signifie que les voix et les intérêts des citoyens (femmes et hommes) doivent être au centre des processus et des projets de développement national (DSRP, SWAP, etc.) ; tous doivent avoir accès aux ressources, disposer des informations utiles, en temps et en heure, et participer activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes de développement. Elle suppose aussi que soient mis en place des dispositifs légitimes de prise de décision et de rendu de comptes auxquels participent les instances parlementaires, les élus, les organisations ou mouvements de femmes, des représentants des OSC et les communautés locales.

http://www.betteraid.org/downloads/FINAL%20CSO%20position%20paper%20for%20the%20Accra%20HLF_French.pdf

Au nombre des contributions importantes des OSC au niveau du Mali, il faut signaler : une réflexion sur l'appui budgétaire et sur « l'appropriation » ; terme qui a été remis en question, au profit de celui d' « auto-détermination ». Selon les acteurs, il a fallu l'expliquer, mais il a été retenu dans les recommandations nationales. Il apparaît que les gouvernements du Sud sont assez en accord avec ce terme, parce qu'il fait référence à la souveraineté nationale et il y a eu des interventions dans ce sens lors de la Table Ronde sur l'Appropriation au HLF3 d'Accra. Anne-Sophie Gindroz (Helvétas-Mali). Idem

avec les conditions des donateurs a été vue comme une menace sur les contributions potentielles des OSC en tant qu'agents innovateurs de changement social.

Les OSC se refusent à être instrumentalisées dans le cadre des engagements pris par les donateurs dans la Déclaration de Paris. Les OSC ont aussi pour rôle essentiel de surveiller les donateurs et les gouvernements sur leur façon d'appliquer les principes de l'efficacité de l'aide. De même elles doivent permettre d'enrichir ces principes et la Déclaration de Paris grâce aux différents publics pour lesquels, et avec lesquels, elles travaillent, et spécialement en donnant la possibilité aux plus pauvres de faire valoir leurs droits.

Si les OSC ont accueilli favorablement l'ouverture d'un dialogue multipartenaire sur la qualité et l'efficacité de l'aide qu'elles dispensent, elles revendiquent la responsabilité en dernier ressort de déterminer les principes qui guident leur travail d'acteurs du développement, -avec le soutien éventuel des gouvernements et donateurs. Les OSC tendent à évaluer l'efficacité de leur aide avec des principes, autres que ceux de Paris, qu'elles considèrent comme les mesures essentielles de leur efficacité. Ceux-ci incluent : le respect des droits humains, la responsabilité envers les personnes et la responsabilité mutuelle dans le cadre de partenariats ; l'égalité, la confiance et une vision commune dans les partenariats ; l'égalité du genre ; la transparence, la justice sociale et la solidarité, l'autonomisation, le respect de la diversité, l'apprentissage et le partage des savoirs.

Ainsi, les OSC ont toujours été conscientes de la nécessité d'améliorer leur efficacité en tant qu'acteurs du développement, et aujourd'hui plus que jamais. Pour preuve, la multitude de codes de conduite, de chartes de responsabilité, de programmes de qualité et de cadres d'efficacité qui existent dans la société civile. Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC offre à la société civile une plateforme globale pour soutenir et relier ces efforts existants²¹.

L'idée d'un processus global pour soutenir et promouvoir l'efficacité des OSC a d'abord été discutée lors de conversations informelles au Forum International sur la Société Civile et l'Efficacité de l'Aide, à Ottawa, en février 2008. Il a alors été décidé de lancer un processus mondial indépendant, pour définir un cadre de l'efficacité adapté aux réalités des OSC. La Réunion Exploratoire sur l'Efficacité des OSC, à Paris les 29 et 30 juin 2008, a été la première réunion internationale sur le sujet. Ce processus a été ensuite reconnu par le paragraphe 20 du Programme d'Action d'Accra (voir ci-dessus).

Un Groupe de Facilitation Global et un Consortium leader

Le Forum est piloté par un Groupe de Facilitation Global (GFG) composé de 25 membres offrant supervision, coordination, leadership politique et visibilité au Forum. Ce groupe s'assure que les principes de base du Forum sont respectés, notamment la transparence, l'ouverture, l'inclusion, la cohérence et la responsabilité. La composition du GFG reflète la diversité des organisations de la société civile. Il associe plateformes nationales et régionales, réseaux thématiques, ONG internationales et autres organisations du monde entier, proposés lors de la réunion de Paris ; tous sont engagés à affronter la notion complexe d'efficacité du développement. Le GFG est responsable devant la société civile en général et les réunions annuelles du Forum en particulier. Le GFG réuni à Kuala Lumpur, les 20-21 janvier 2009 a décidé de porter à sa tête un consortium de six organisations, avec des rôles définis :

- CONCORD – organisation coordinatrice du consortium et promotion en Europe
- Asia Pacific Research Network (APRN) - Promotion en Asie
- Conférences des Eglises de Toute l'Afrique (CETA) – Promotion en Afrique
- Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción (ALOP) – Promotion en Amérique du Sud et Caraïbes
- InterAction – Promotion en Amérique du Nord
- CIVICUS – Promotion auprès des réseaux internationaux d'OSC et des ONG Internationales

Le Forum a pour objectifs principaux²² :

²¹ Les OSC ont déjà pris de nombreuses initiatives pour améliorer leur efficacité et leur responsabilité (par exemple, l' "International Accountability Charter", le " projet Sphere ") et s'efforcent continuellement d'améliorer les partenariats entre les OSC du Nord et celles du Sud,

²² <http://www.cso-effectiveness.org/?lang=fr>

1. **La création d'un processus ouvert**, dont la crédibilité et la responsabilité tabletront sur l'inclusion et la transparence. Il se fera connaître par l'entremise de processus nationaux, sectoriels, thématiques, régionaux et mondiaux, permettant aux OSC de contribuer et de s'identifier à un consensus itératif sur l'efficacité du développement des OSC.

2. **L'élaboration d'une vision de l'efficacité du développement** par l'entremise d'un dialogue politique national et international, tenant compte de l'aspect primordial des concepts des droits de la personne, de l'égalité des sexes, de la durabilité de l'environnement et de la capacité des acteurs du développement de susciter les changements recherchés, comme base sur laquelle appuyer l'efficacité des OSC, de même que celle des donateurs et des gouvernements.

3. **Une entente sur des principes communs de l'efficacité du développement des OSC**, au moyen du dialogue et de l'apprentissage. Les principes partagés seront appliqués de manière différente par une diversité d'OSC dans des contextes régionaux ou sectoriels fort différents.

4. **Un accord relatif aux lignes directrices** sur la façon d'appliquer ces principes et la documentation des bonnes pratiques relatives à des mécanismes adaptés au contexte de chaque pays ou région.

5. **La mise en place des fondements de l'efficacité du développement des OSC** pour un processus négocié et équitable en vue d'un accord tripartite (OSC, gouvernements, donateurs) visant à améliorer l'efficacité du développement dans le cadre du 4^e Forum de Haut Niveau à la fin 2011. De telles négociations reposeront sur la reconnaissance des OSC en tant qu'acteurs du développement distincts et à part entière, sur l'appui accordé à ces OSC et sur un intérêt partagé à renforcer un milieu favorable à l'efficacité du développement.

Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC a un objectif clair : parvenir à un accord tripartite au prochain Forum de Haut Niveau. Le GFG s'est engagé à un processus multi-partenarial, mais demeurera dirigé par les OSC (Liz Steele, Care International)²³.

5. La contribution des OSC au processus de préparation du 4^{ème} Forum de Haut Niveau de l'OCDE

Vous devez être le fer de lance de ce processus. Vous devez démontrer l'efficacité de l'aide. Si vous y arrivez, alors vous serez en position d'être formellement un acteur-clé du 4^{ème} Forum et de nous critiquer effectivement. Les pratiques doivent changer sur le terrain. Nous devons montrer de nouvelles façons de faire et des bonnes pratiques innovantes. Nous devons montrer que le système de l'aide est réellement en train de changer. Démontrez cela et poussez les donateurs et les pays partenaires à bouger. Appliquez l'esprit du Programme d'Action d'Accra sur le terrain et forcez tous les autres à en faire de même. Vous devez dialoguer avec tous les acteurs et montrer des bonnes pratiques émergentes ; à partir de cela, vous pouvez continuer à produire des critiques aiguisées et pertinentes. Maintenant, les OSC doivent mettre en œuvre ce qu'elles affirment haut et fort (Philippe Besson, DDC)²⁴.

L'une des tables-rondes à Accra a été entièrement consacrée aux OSC et à l'efficacité de l'aide. Un premier point du consensus a été la reconnaissance de la pluralité des rôles de la société civile et de l'importance et de la valeur des OSC comme acteurs du développement de plein droit, et comme donateurs, bénéficiaires et partenaires de l'aide. Les participants à cette table-ronde et plus généralement au 3^{ème} Forum de Haut-Niveau, ont exprimé leur intérêt à collaborer avec les OSC et à faire de la question de l'efficacité des OSC une question digne d'attention. Tous ont également convenu qu'il fallait chercher à mettre en œuvre les recommandations finales du Groupe Consultatif²⁵, pendant la préparation du 4^{ème} Forum.

²³ Idem

²⁴ Idem

²⁵ http://www.ccic.ca/f/docs/002_aid_2008-08_ag_synthesis_and_recs.pdf

Ce programme, effort international engageant donateurs, gouvernements et les OSC elles-mêmes, comporte quatre éléments essentiels :

1. La réflexion commune sur la question de l'environnement favorable aux OSC, en utilisant des modèles appropriés de soutien par les donateurs et gouvernements, fondés sur les bonnes pratiques existantes ;
2. De meilleurs partenariats entre OSC, notamment Nord-Sud, Sud-Sud, réseaux internationaux et plates-formes nationales ;
3. Un soutien apporté au Forum sur l'efficacité du développement des OSC qui, s'il demeure processus indépendant, mérite l'attention et le soutien des donateurs et des gouvernements ;
4. La préparation de l'engagement des OSC dans le 4^{ème} Forum de Haut-Niveau et le souci qu'une approche multi-partenariale de l'efficacité des OSC soit le thème majeur lors du 4^{ème} Forum.

Les OSC quant à elles, unies par la plate-forme Better Aid, poursuivent leur rôle de surveillance de la mise en œuvre par les donateurs et les gouvernements de leurs engagements de Paris et d'Accra, par :

- La promotion et la diffusion des recommandations et regards critiques des OSC sur les aspects essentiels de la mise en œuvre des engagements des donateurs et gouvernements ;
- La promotion des propositions d'approfondissement de la réforme de l'aide par les OSC ;
- L'utilisation des études des OSC sur l'efficacité de l'aide et du développement et l'identification de failles et manques dans l'architecture de l'aide
- La coordination des relations entre la plate-forme Better Aid et les forums multilatéraux sur l'aide et la coopération pour le développement, en particulier par la participation formelle au Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide du CAD-OCDE

Par la notion d'efficacité du développement, les OSC veulent repenser cette « impossible architecture de l'aide »²⁶. Conscientes de leurs forces et faiblesses, elles doivent prouver qu'il est d'autres façons de faire dans l'ingénierie de l'aide. Il tombe sous le sens que l'on ne peut en rien considérer comme positif de voir perdurer l'aide après des années, ni comme positif de voir des communautés demeurer dépendantes de flux financiers extérieurs.. Aussi pourrait-on dire que le seul résultat important d'une aide véritable serait qu'elle n'ait plus lieu d'être. Il nous faut également continuer à travailler sur l'appropriation démocratique ou mieux sur « l'auto-détermination » de modèles de développement véritablement ancrés dans les réalités locales²⁷. L'Archevêque Ndungane a ainsi récemment écrit, au nom de l'African Monitor : « Les ressources de l'aide ont leur place dans l'édification de solutions africaines aux problèmes de l'Afrique »²⁸.

²⁶ <http://www.socialwatch.org/en/informelmpreso/informe2006.htm>

²⁷ Selon Anne-Sophie Gindroz (Helvétas-Mali), « Il nous faut faire émerger une vision « endogène du développement », ou encore de « l'alter-développement ». Entrevues des acteurs de l'AAA, CIVICUS/CCIC/IBON, octobre 2008. A paraître

²⁸ http://www.africanmonitor.org/Site/index.php?option=com_content&task=view&id=119&Itemid=